



## Informations sur la sécurité routière



### La conduite en Irlande se fait à **GAUCHE**.

Avant de prendre le volant en Irlande, vérifiez que le véhicule est assuré, taxé, qu'il a passé le contrôle technique (National Car test ou NCT) ou le test environnemental (DOE), que les vignettes sont collées sur le pare-brise conformément à la loi. Vous devez également être titulaire du permis de conduire.

À partir du 4 avril 2011, les jeunes conducteurs devront comptabiliser 12 heures de conduite sous la supervision d'un moniteur qualifié pour obtenir leur permis de conduire une voiture. Pour conduire une moto, il leur faudra, à partir du 6 décembre 2010, justifier de 16 heures de cours de conduite. Les jeunes conducteurs ne sont pas autorisés à rouler sur les autoroutes, doivent afficher l'autocollant "L" (pour Learner) et être accompagnés d'une personne ayant son permis depuis plus de deux ans.

La vitesse est l'une des principales causes d'accident mortel ou grave en Irlande.

Les limites de vitesse (en km/h) sont les suivantes :

30 km/h	Zones à forte circulation piétonne (piétons, cyclistes, motocyclistes)
50 km/h	Zones résidentielles
60 km/h	Abords des agglomérations et routes traversant une ville.
80 km/h	Routes secondaires et régionales
100 km/h	Routes nationales primaires (sauf autoroutes)
120 km/h	Autoroutes

Vous êtes autorisé à rouler en dessous de la limite de vitesse indiquée, qui sert uniquement à vous indiquer la vitesse que vous n'êtes pas autorisé à dépasser sur certaines portions de route, pour votre sécurité. Vous êtes tenu de conduire à une vitesse adaptée aux conditions météorologiques, au trafic et au risque d'accident.

**Ralentir peut sauver des vies.**

# Ne buvez jamais avant de prendre le volant

## Conséquences de l'alcool sur la conduite.

L'alcool affecte le discernement, la vision, la coordination et le temps de réaction.

Il peut vous amener à commettre de graves erreurs :

Conduire trop vite ou trop longtemps  
Conduire du mauvais côté ou au milieu de la route  
Griller un stop ou un feu rouge  
Doubler du mauvais côté



## La loi

La quantité d'alcool autorisée en Irlande est de 80 mg par 100 ml de sang.

Il est illégal de conduire, tenter de conduire ou d'être assis au volant d'une voiture si vous n'êtes pas en état de contrôler ce véhicule suite à une consommation de drogue ou d'alcool.

Rappelez-vous qu'il faut environ 1 heure pour qu'une unité d'alcool soit éliminée par l'organisme d'une personne de corpulence moyenne. 1 unité correspond à 1 demi-pinte de bière, une petite mesure de spiritueux ou un petit verre de vin.

La Police nationale opère des contrôles routiers aléatoires de l'alcoolémie par alcootest à plusieurs moments de la journée. Tenez-le vous pour dit !

## Attachez toujours votre ceinture

La loi exige que chaque occupant d'un véhicule attache sa ceinture de sécurité. Il est de la responsabilité du conducteur de s'assurer que toute personne âgée de moins de 17 ans soit attachée.

Les enfants doivent être installés dans des sièges appropriés.

**La ceinture de sécurité sauve des vies**

## Fatigue

En Irlande, la fatigue serait la cause d'une collision mortelle sur cinq.

Tenez compte de votre degré de fatigue.

Si vous vous sentez fatigué, faites une pause. Une sieste de 15 à 20 minutes peut suffire à vous reposer.

Si vous prévoyez de faire un long voyage, dormez bien la nuit précédente.

Évitez l'alcool et les médicaments qui peuvent provoquer un état de somnolence.

Si vous le pouvez, partagez le volant avec un autre conducteur.

## Téléphones portables

L'utilisation du téléphone portable au volant est une infraction.

Méfiez-vous également de l'utilisation de certains autres appareils électroniques pendant que vous conduisez. Toute distraction susceptible de détourner votre attention de la route peut être dangereuse.

**An Garda Síochána**  
**[www.garda.ie](http://www.garda.ie)**



## Informations sur la sécurité routière



### Votre véhicule

À intervalles réguliers :

- Vérifiez la pression et la profondeur de sculpture de vos pneus
- Vérifiez les niveaux d'essence, d'eau et des autres liquides
- Vérifiez que votre véhicule n'est pas endommagé
- Vérifiez le fonctionnement des témoins lumineux et des indicateurs
- Assurez-vous que votre pare-brise est propre et que rien ne peut gêner votre visibilité
- Remplissez le réservoir de liquide lave-glace
- Vérifiez que votre klaxon fonctionne
- Faites régulièrement contrôler votre véhicule



### Météo

En cas de visibilité réduite, allumez vos feux de croisement pour voir et être vus.

Quand les conditions météorologiques empirent, ralentissez.

N'utilisez vos feux anti-brouillard qu'en cas de brouillard ou de chute de neige, et n'oubliez pas de les éteindre quand vous retrouvez des conditions normales.

Pensez à ralentir et à augmenter les distances de sécurité en cas de chutes de neige, de verglas ou de fortes précipitations, afin de disposer de plus de temps pour freiner.

### Points de pénalité

Si un conducteur reçoit 12 points de pénalité en 3 ans, son permis lui sera automatiquement retiré pour une période de 6 mois. Plusieurs infractions peuvent justifier le retrait de points : le dépassement des limitations de vitesse, le non respect de l'obligation d'attacher sa ceinture, une conduite imprudente, le non respect d'un feu rouge ou d'un stop/de la priorité. Vous pouvez consulter la liste complète des infractions sur le site [www.penaltypoints.ie](http://www.penaltypoints.ie).

## Usagers de la route vulnérables

### Piétons

Portez des vêtements de couleur voyante quand vous vous déplacez la nuit et emportez une lampe-torche si vous le pouvez.

Traversez toujours sur les passages pour piéton.

En l'absence de trottoir, marchez dans le sens inverse de la circulation (à droite).

Ne traversez jamais une route à proximité d'un poids lourd.

Ne restez pas au bord d'un trottoir à côté duquel un poids lourd opère un virage.

Arrêtez-vous pour regarder et écouter avant de traverser.



### Cyclistes

Ouvrez l'œil et faites vous voir (portez des vêtements voyants et/ou un dossard, une ceinture ou une veste fluorescente).

Portez toujours un casque.

Assurez-vous que votre vélo est équipé d'un feu avant blanc et d'un feu arrière rouge, ainsi que d'un réflecteur rouge sur la roue arrière pour les trajets de nuit.

Ne roulez jamais à proximité d'un poids lourd, en particulier à l'approche d'un carrefour.

Respectez le Code de la route, notamment les feux rouges et les stops.

Utilisez les pistes cyclables.

### Conducteurs de moto/passagers

Les motos représentent environ 1,5 % des véhicules en Irlande, mais 12 % des accidents mortels.

Le port du casque est indispensable sur une moto, pour les conducteurs comme pour leurs passagers.

Les motocyclistes et leurs passagers doivent s'assurer qu'ils sont toujours visibles (en portant de vêtements réfléchissants et en allumant leurs feux de croisement).

Le port de vêtements de sécurité est indispensable, pour les motocyclistes comme pour leurs passagers.

Les motocyclistes doivent être conscients de leur vulnérabilité et en tenir compte dans leur conduite.

Les motocyclistes doivent régulièrement contrôler l'état de leur véhicule, en particulier les freins, les pneus (profondeur de sculpture et pression), les feux, le klaxon.



**An Garda Síochána**  
**[www.garda.ie](http://www.garda.ie)**

# An Garda Síochána



## Fiche d'information sur la prévention des infractions



# Sécurité personnelle Bons sens



### Faire preuve de bon sens

Un délit peut être commis à tout moment, en tout lieu, et n'importe qui peut en être victime. Son auteur s' imagine qu'il ne sera pas pris, et sa victime se croit à l'abri de ce type d'incident. La réalité est toute autre. Pour tout acte criminel il y a une victime. **Les auteurs ne seront pas toujours appréhendés, mais les victimes en subiront forcément les conséquences.** Cette brochure d'information a pour objectif de réduire le risque de blessure ou de perte sur la voie publique.

Le risque que vous soyez victime de tels actes dépend de trois facteurs clés :

- votre vulnérabilité
- votre environnement
- votre comportement

### Votre vulnérabilité

Évaluez votre potentiel de victime du point de vue du criminel. Ce dernier jaugera votre vulnérabilité de plusieurs manières et attachera plus ou moins d'importance à certains facteurs, en fonction du crime qu'il s'apprête à commettre.

Selon que vous êtes :

- une personne âgée, très jeune ou handicapée,
- un homme ou une femme,
- une personne seule (plutôt qu'en groupe),
- un habitant de la région ou un étranger,
- sûr de vous ou non,

vous courrez plus ou moins de risque de vous faire agresser. Certains de ces facteurs sont hors de votre contrôle, mais d'autres non. Ce qui importe, c'est de garder en tête que chacun d'entre eux influe sur la catégorie de délit dont vous risquez d'être victime.

### Votre environnement

Certaines zones sont plus dangereuses que d'autres. Une zone commerçante animée attirera les pickpockets, tandis qu'une rue calme et faiblement éclairée, un passage souterrain ou une ruelle sont des lieux propices aux agressions ou aux vols.



Les agressions fortuites et les actes de violence nocturnes se produisent généralement en des lieux clés facilement identifiables : dans les files d'attente, à l'extérieur des débits de boissons, dans les fastfoods ou les boîtes de nuit.

Vous devez toujours vous préparer instinctivement à l'environnement dans lequel vous allez vous retrouver en vous posant quelques questions élémentaires :

- Est-ce que je sais comment me rendre là-bas ?
- Vais-je devoir passer par des points chauds, et comment les éviter?
- Serai-je seul ou accompagné et vais-je faire le trajet de jour ou de nuit?
- Par quel moyen de transport vais-je m'y rendre et combien de temps durera le trajet ?
- Dans le cas où j'utilise ma voiture, où puis-je me garer en toute sécurité et ai-je un plan de secours en cas de panne?
- Que sais-je de l'endroit où je me rends? Ce dernier est-il sûr et correctement géré?



POUR DE PLUS AMPLES INFORMATIONS SUR LA PRÉVENTION DE CES CRIMES OU D'AUTRES INFRACTIONS, VEUILLEZ CONTACTER L'AGENT DE PRÉVENTION DE VOTRE ANTENNE DE POLICE LOCALE ou vous rendre sur le site internet de la Police à l'adresse suivante : [www.garda.ie](http://www.garda.ie)

- Ai-je pensé à prévenir quelqu'un de l'endroit où je me rends et de l'heure à laquelle j'ai prévu de rentrer ?
- Suis-je vêtu de manière appropriée et est-il indispensable d'emporter des articles de luxe, des bijoux, toutes mes cartes de crédit ou mon porte-monnaie électronique ?
- Quels autres objets pourraient attirer les pickpockets? Ai-je vraiment besoin de les emporter ?

### Votre comportement

Lorsque vous vous trouvez sur la voie publique,  **votre comportement est le seul paramètre sur lequel vous avez une emprise**. Certaines personnes sont naturellement provocatrices et agressives, tandis que d'autres restent calmes et se maîtrisent même dans les situations susceptibles de créer des problèmes. Votre capacité à anticiper ces problèmes et à les minimiser ou au contraire à les aggraver dépend de votre personnalité et de votre comportement. Circuler sans danger dans la rue relève d'un apprentissage ; cependant certains principes élémentaires sont à respecter pour éviter les problèmes et les auteurs de trouble.

- Si vous êtes victime d'une infraction ou d'une agression, prévenez immédiatement la police ;  **ne tentez pas**  de résoudre vous-même le problème avec vos agresseurs



**Les conseils présentés dans cette fiche d'information ne sont ni exhaustifs ni infaillibles.**

**Le contenu de cette brochure n'a pas de valeur obligatoire et n'a pas vocation à s'opposer à des règlements législatifs.**



- Restez avec des gens que vous connaissez
- La consommation d'alcool, de drogues ou d'autres produits toxiques endort non seulement vos sens, mais fait également de vous une cible idéale pour les criminels
- Évitez d'afficher votre richesse, gardez votre sac ou votre portefeuille hors de vue
- Si vous observez un comportement délictueux, éloignez-vous immédiatement et contactez la police
- Si vous apercevez ou craignez un groupe, détournez-vous, traversez la rue ou attendez que d'autres personnes vous rejoignent
- Restez dans des rues éclairées et marchez en sens inverse du trafic
- N'intervenez pas dans les disputes qui ne vous concernent pas
- Ne répondez pas aux moqueries afin d'éviter d'entrer dans le conflit
- Les personnes qui vous heurtent ou vous bousculent cherchent à vous agresser ; évitez de croiser leur regard et n'entrez pas en contact avec elle, ni physiquement ni verbalement
- **Rappelez-vous : il est impossible de raisonner une personne agressive ou ivre**
- Si vous êtes une femme jeune, ne partez pas seule avec une personne que vous ne connaissez pas, aussi inoffensive qu'elle puisse paraître

### Liens et contacts utiles

**Le Service de Prévention des infractions de la Police nationale,**

**Garda H.Q., Harcourt Square, Dublin 2.**

**Tél : (01) 6663362, Fax : (01) 6663314**

**Email: [crime\\_prevention@garda.ie](mailto:crime_prevention@garda.ie)**

**An Garda Síochána**

[www.garda.ie](http://www.garda.ie)

# An Garda Síochána

## Fiche d'information sur la prévention des infractions



# Sécurité personnelle Violence conjugale



### Introduction

Le terme "violence conjugale", bien que non défini par la loi, évoque généralement la peur et le dégoût. Il s'agit d'une violence d'ordre physique, sexuel, psychologique, financier ou émotionnel de l'un des partenaires sur l'autre, dans le cadre d'une relation. **La majorité des victimes de violence conjugale signalée sont des femmes vivant en relation hétérosexuelle.** Mais les hommes hétérosexuels ou les homosexuels des deux sexes ne sont pas pour autant à l'abri, pas plus que les enfants.

D'autres formes de violence conjugale existent :

- violences sur des personnes âgées par leurs conjoints, enfants, proches ou aidants,
- violences sur des personnes handicapées par leurs conjoints, proches ou aidants.

Les violences domestiques ne connaissent aucune barrière de sexe, d'âge, de classe sociale, de race ou de croyance religieuse. Gardez à l'esprit qu'il n'existe pas de profil "type" de victime ni de foyer "type" dans lequel ces actes se produisent.

### Suis-je victime de mauvais traitements ?

Les violences domestiques se traduisent par toutes sortes d'agressions physiques, sexuelles, psychologiques, émotionnelles et d'exploitation financière dans le cadre d'une relation intime. Les questions suivantes, qui n'ont pas valeur de vérité universelle, vous encourageront à réfléchir et à évaluer votre situation.

Votre partenaire :

- vous pousse-t-il/bouscule-t-il, vous bat-il, vous frappe-t-il, vous donne-t-il des coups de pieds, vous mord-il, vous ou vos enfants ?
- menace-t-il de vous blesser, vous, vos enfants ou vos proches ?
- vous menace-t-il d'utiliser ou utilise-t-il une arme contre vous ?
- vous menace-t-il de vous tuer si vous le quittez ?
- vous force-t-il à avoir des relations sexuelles contre votre volonté ?
- se met-il facilement en colère quand il boit ou quand il consomme des drogues ?
- vous humilie-t-il en public ?
- détruit-il délibérément vos biens personnels ou autres objets ayant une valeur sentimentale pour vous ?
- vous accuse-t-il constamment d'être infidèle ?

- surveille-t-il en permanence et de manière obsessionnelle votre emploi du temps et vos déplacements ?
- vous critique-t-il ou vous rabaisse-t-il constamment ?
- vous interdit-il d'avoir un emploi, de quitter le foyer ou d'avoir une vie sociale ?
- vous encourage-t-il à rompre vos liens familiaux et amicaux ?
- contrôle-t-il les finances du couple et vous demande-t-il de rendre des comptes détaillés pour chacune de vos dépenses ?
- refuse-t-il de vous donner de l'argent, même pour les besoins du ménage ?

Si vous répondez "oui" ne serait-ce qu'à **une seule** de ces questions, il est possible que vous soyez victime de violences domestiques. Une réflexion sur votre situation est nécessaire.

### Le Cycle de la violence

Les violences conjugales suivent généralement trois phases :

- Une phase de montée de la tension
- Une phase de violence/de coups
- Une phase de réconciliation/ une phase amoureuse

Il convient de garder à l'esprit qu'une fois que ces mauvais traitements ont commencé, non seulement ils se poursuivent mais se multiplient et s'aggravent au fil du temps. Les trois phases du cycle vont en empirant. La phase de montée de la tension devient plus courte et plus intense, les violences deviennent plus graves et plus fréquentes, et les phases de réconciliation moins longues et plus modérées.

Comment me protéger ?

Il faut tout d'abord se rappeler ce que vous n'avez pas à accepter.

**Personne n'a le droit d'agresser ou de violenter une autre personne !**

Si vous êtes victime de violences conjugales, votre première priorité est de vous protéger, vous et vos enfants. Vous pouvez trouver de l'aide auprès de la Police nationale ou d'autres organismes, tels que Women's Aid ou AMEN (voir à ce sujet la section "Liens et contacts utiles au verso").

**POUR DE PLUS AMPLES INFORMATIONS SUR LA PRÉVENTION DE CES CRIMES OU D'AUTRES INFRACTIONS, VEUILLEZ CONTACTER L'AGENT DE PRÉVENTION DE VOTRE ANTENNE DE POLICE LOCALE ou vous rendre sur le site internet de la Police à l'adresse suivante : [www.garda.ie](http://www.garda.ie)**

La Garda est là pour vous protéger et enquêter sur chaque cas de violence conjugale, y compris sur les plaintes déposées par des tiers.

#### En cas de danger immédiat

- **Appelez la Police au 999 ou au 112.** Vous serez protégée et mise en contact avec les organismes susceptibles de vous orienter, de vous conseiller et de vous mettre à l'abri. La police est également en mesure de vous fournir des informations concernant l'obtention d'ordonnances de protection et d'interdiction.
- **Quittez votre foyer le plus rapidement possible ou demandez à quelqu'un de rester avec vous** si cela peut vous protéger ; dans le cas contraire, réfugiez-vous chez une voisin/ami/proche ou n'importe où ailleurs

#### Si vous ne vous trouvez pas en situation de danger immédiat mais avez besoin d'aide

- Vous pouvez, bien entendu, appeler la Police, ou
- Vous pouvez appeler l'un des nombreux organismes susceptibles de vous orienter, de vous conseiller et de vous mettre à l'abri (vous trouverez les coordonnées de certains d'entre eux dans la rubrique "Liens et contacts utiles" ci-dessous).

#### Soins médicaux

Consultez toujours un médecin si vous êtes blessé et demandez au personnel médical de photographier vos blessures. Si vous le pouvez, conservez toutes les preuves de vos mauvais traitements. Elles vous seront utiles si vous décidez d'intenter une action en justice.

#### Aspect juridique

De nombreuses structures sont susceptibles de vous fournir des renseignements : la Garda, le Centre de conseils juridiques gratuits FLAC ainsi que d'autres organismes de soutien. Les tribunaux peuvent émettre des ordonnances de sécurité, des ordonnances d'interdiction, provisoires ou non, ou des ordonnances de protection, comme le prévoit la Loi relative à la violence familiale de 1996. Vous trouverez de plus amples informations concernant ces ordonnances sur le site internet du FLAC.

#### Planning – Mettre en place un plan de sécurité

Vous devez envisager d'élaborer un plan d'action pour le cas où un autre incident se produirait. Cela vous donnera l'impression de contrôler la situation et vous préparera à faire le nécessaire si cela devait se reproduire.

Pour cela, vous pouvez :

- Dresser une liste des personnes que vous pourriez contacter s'il arrivait quelque chose, ou si vous vous sentiez en danger.
- Décider d'un endroit où vous réfugier dans le cas où vous seriez contrainte de quitter votre foyer.
- Laisser des vêtements de rechange, une trousse de toilette, de l'argent et des objets personnels chez une personne en qui vous avez confiance.
- Vous assurer que vous savez où sont rangés vos pièces d'identités et autres papiers importants pour les cas d'urgence.
- Demander à des voisins en qui vous avez confiance de prévenir la police s'ils entendent des bruits suspects provenant de chez vous.
- Vous entraîner à vous échapper en urgence (avec vos enfants) et à vous rendre dans le lieu où vous avez prévu de vous réfugier.
- Dresser une liste de tous les autres points à préparer.

Si vous décidez de partir, que ce soit pour longtemps ou non, vous aurez besoin d'emporter certains ou tous les objets suivants ; si cela n'est pas possible, vous pourrez récupérer vos biens ultérieurement, sous escorte policière.

- |                    |                                     |
|--------------------|-------------------------------------|
| * Argent           | * Carnets de chèque                 |
| * Cartes de crédit | * Médicaments                       |
| * Clés de voiture  | * Permis de conduire                |
| * Passeport        | * Carnet d'adresse                  |
| * Vêtements        | * Permis de travail (si nécessaire) |

**Si vous en avez le temps** vous pouvez également envisager d'emporter les objets suivants :

- \* Certificat de naissance
- \* Certificats de naissance des enfants
- \* Dossiers médicaux
- \* Documents relatifs aux allocations familiales
- \* Documents relatifs à la sécurité sociale
- \* Papiers de votre véhicule
- \* Dossiers scolaires
- \* Quelques jouets
- \* Photos et objets personnels importants
- \* Bijoux

**Les conseils présentés dans cette fiche d'information ne sont ni exhaustifs ni infaillibles.**

**Le contenu de cette brochure n'a pas de valeur obligatoire et n'a pas vocation à s'opposer à des règlements législatifs.**

#### Liens et contacts utiles

##### Unité d'enquête sur les violences domestiques et sexuelles de la Police

N.B.C.I., Garda H.Q., Harcourt Square, Dublin 2.  
Tél : (01) 6663430, 6663435, Fax : (01) 6663316  
Email : [dvsau@iol.ie](mailto:dvsau@iol.ie)  
ou l'antenne de police locale

##### An Garda Síochána

(site internet : [www.garda.ie](http://www.garda.ie))

En cas d'urgence, contacter le 999 ou le 112

##### Cosc

(site internet : [www.cosc.ie](http://www.cosc.ie))

Tél : (01) 4768680

##### Womens Aid

(site internet : [www.womensaid.ie](http://www.womensaid.ie))

Numéro vert 1800 341 900,

7 jours/7 de 10h à 22h

##### Safe Ireland

(site internet : [www.safeireland.ie](http://www.safeireland.ie))

Tél : (090) 6479078

##### AMEN

(site internet : [www.amen.ie](http://www.amen.ie))

Tél : (046) 9023718

##### Centre de conseils juridiques gratuits FLAC

(site internet : [www.flac.ie](http://www.flac.ie))

Tél : (01) 8745690

##### Crime Victims Helpline

(site internet : [www.crimevictimshelpline.ie](http://www.crimevictimshelpline.ie))

Tél : 1850 211 407

##### Samaritans

(site internet : [www.samaritans.org](http://www.samaritans.org))

Tél : 1850 60 90 90

# An Garda Síochána

## Fiche d'information sur la prévention des infractions



## Sécurité domestique Liste de contrôle



Les cambrioleurs préfèrent la facilité. S'il leur faut faire beaucoup de bruit, perdre du temps ou courir le risque d'être vus, ils s'abstiendront de cambrioler une maison. Ce test des 3 minutes est une règle élémentaire: s'il lui faut plus de trois minutes pour entrer chez vous, un cambrioleur préférera en toute probabilité tenter sa chance ailleurs. Répondez à ces questions simples sur la sécurité de votre domicile pour savoir si votre maison est protégée. Ignorez les questions qui ne s'appliquent pas à votre domicile.

Gardez à l'esprit que chaque réponse négative témoigne d'une menace pour la sécurité de votre domicile.

Portes et fenêtres	Oui	Non
1 Vos portes extérieures sont-elles toutes correctement fixées et équipées d'un système de verrouillage approprié (c'est-à-dire de serrures à mortaise 5 points pour portes en bois, de systèmes de verrouillage multipoints pour portes en PVC rigide, etc.) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2 Vos portes vitrées sont-elles renforcées de sorte qu'elles ne puissent être brisées ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3 Votre porte d'entrée est-elle équipée d'un judas à vision grand angle ou de tout autre moyen d'apercevoir vos visiteurs ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4 Votre porte d'entrée est-elle équipée d'une chaîne de sécurité/ d'un entrebâilleur et l'utilisez-vous ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5 Avez-vous changé les serrures installées par les occupants précédents depuis que vous avez emménagé dans votre domicile ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6 Avez-vous confié le double de vos clés à des personnes de confiance sans jamais les laisser sous le paillason ou sous un pot de fleur ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
7 Verrouillez-vous les portes d'entrée quand vous sortez, même pour quelques instants ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
8 Verrouillez-vous les portes qui se trouvent hors de votre vue quand vous sortez dans le jardin ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
9 Avez-vous équipé vos portes coulissantes/portes-fenêtres d'un ou de plusieurs verrous supplémentaires ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
10 Pouvez-vous fermer et verrouiller la porte de votre garage/de vos dépendances ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
11 Les portes du garage/ dépendances sont-elles équipées de serrures ou verrous de bonne qualité ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12 Fermez-vous et verrouillez-vous la porte de votre garage/de vos dépendances ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
13 Vos fenêtres sont-elles sécurisées ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
14 Pouvez-vous entrebâiller sans risque vos fenêtres pour aérer ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
15 Vérifiez-vous que toutes les fenêtres sont verrouillées avant de quitter votre domicile ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

**POUR DE PLUS AMPLES INFORMATIONS SUR LA PRÉVENTION DE CES CRIMES OU D'AUTRES  
INFRACTIONS,  
VEUILLEZ CONTACTER L'AGENT DE PRÉVENTION DE VOTRE ANTENNE DE POLICE LOCALE  
ou  
vous rendre sur le site internet de la Police à l'adresse suivante : [www.garda.ie](http://www.garda.ie)**

### Sécurité à l'intérieur

Oui

Non

- |   |   |                          |                          |
|---|---|--------------------------|--------------------------|
| 1 | Demandez-vous aux personnes qui sonnent à votre porte de s'identifier avant de les laisser entrer chez vous ?   | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 2 | Pensez-vous à ne pas laisser traîner d'argent liquide chez vous ?   | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 3 | Votre maison est-elle équipée de minuteries ou d'éclairages automatiques pour les périodes pendant lesquelles vous êtes absent ?  | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 4 | Votre maison a-t-elle toujours l'air d'être occupée ?   | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 5 | Avez-vous noté les numéros de série de vos biens les plus précieux ?  | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 6 | Avez-vous des photographies de chacun de vos biens de valeur non immatriculés, tels que vos bijoux, porcelaines, objets en cristal, tableaux, antiquités, etc., afin de rendre possible leur identification ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 7 | Les clés de votre voiture/domicile sont-elles rangées en un lieu invisible de l'extérieur ?   | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

### Sécurité à l'extérieur

Oui

Non

- |   |   |                          |                          |
|---|---|--------------------------|--------------------------|
| 1 | Le numéro de votre maison est-il visible de la rue ?  | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 2 | Votre maison est-elle suffisamment éclairée pour permettre une surveillance visuelle de toutes les zones sombres qui l'entourent ?                      | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 3 | Vos entrées sont-elles suffisamment éclairées pour vous permettre d'identifier vos visiteurs ?  | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 4 | Votre maison est-elle visible de la rue ou de chez vos voisins ?  | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 5 | Avez-vous taillé tous les haies et arbustes proches de vos portes et fenêtres et qui pourraient mettre un cambrioleur à l'abri du regard des passants ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 6 | Avez-vous déjà fait un tour de votre maison pour repérer les passages susceptibles de permettre à un cambrioleur d'y pénétrer ?                         | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 7 | Rangez-vous vos outils et échelles dans des lieux auxquels un éventuel cambrioleur n'aurait pas accès ?   | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 8 | Le garage et les abris dans lesquels vos machines, outils et autres objets de valeur sont rangés sont-ils verrouillés ou cadenassés ?                   | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 9 | Le garage/les abris sont-ils sécurisés ?  | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

### Sécurité pendant les vacances

Oui

Non

- |   |   |                          |                          |
|---|---|--------------------------|--------------------------|
| 1 | Avez-vous des voisins fiables auxquels vous pouvez confier vos plans de vacances et vos clés, et auxquels vous pouvez demander de faire régulièrement un tour de contrôle ?           | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 2 | Demandez-vous à un voisin de récupérer votre courrier ou vos journaux, ou faites-vous appel aux services de la Poste pour suspendre la livraison de votre courrier en votre absence ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 3 | Annulez-vous toutes les livraisons prévues ?  | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 4 | Demandez-vous à vos voisins de garer l'une de leurs voitures dans votre allée en votre absence ?  | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 5 | Faites-vous tondre votre pelouse en votre absence ?   | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 6 | Informez-vous la Police de votre absence prolongée ?  | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

### Sécurité électronique

Oui

Non

- |   |   |                          |                          |
|---|---|--------------------------|--------------------------|
| 1 | Votre domicile est-il équipé d'un système d'alarme et l'utilisez-vous ?   | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 2 | Votre système d'alarme est-il conforme à la Norme européenne EN 50131 ?   | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 3 | Est-il entretenu annuellement ?   | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 4 | Avez-vous entendu parler du Programme d'Alerte contre les cambriolages de la Garda ?  | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 5 | Savez-vous mettre en marche et utiliser votre système d'alarme ?  | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 6 | Avez-vous pensé à le connecter à un centre de surveillance ou à votre téléphone portable ?  | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 7 | Vous êtes-vous mis d'accord avec une ou plusieurs personnes pour qu'elle(s) garde(nt) vos clés et réagisse(nt) de manière appropriée si l'alarme se met en marche ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

# An Garda Síochána

## Fiche d'information sur la prévention des infractions



# Sécurité domestique Portes



### Sécurité des portes

La plupart des cambrioleurs s'introduisent dans une maison par une porte ou une fenêtre. Il n'est pas rare que des gens laissent ces dernières ouvertes, non verrouillées ou mal sécurisées. La plupart des portes présentent les caractéristiques suivantes :

- Bois solide
- Bois et panneaux vitrés
- Aluminium
- PVC rigide
- Portes coulissantes ou vitrées
- Portes-fenêtres

La solidité et la sécurité d'une porte dépend de la qualité du matériau, des serrures et des ferrures utilisés.

La possibilité ou non pour un intrus de s'introduire chez vous par une porte extérieure repose sur les paramètres suivants :

- la solidité du matériau utilisé,
- la qualité des serrures,
- l'adéquation des ferrures et de l'installation

Réduire les paramètres à risque rend votre maison moins attirante pour un cambrioleur.

### Portes en bois

Les portes en bois doivent être d'une épaisseur minimum de 44 mm et capables de supporter des serrures à coffre apparent comme des serrures à mortaise. Il convient en outre de les faire reposer sur trois gonds de 100 mm au moins. Les panneaux vitrés doivent être, à leurs points de fixation, d'une épaisseur minimale de 6,4 mm. L'encadrement de la porte doit être solidement fixé au mur à des intervalles de 600 mm le long du cadre..

### Portes en PVC rigide et en aluminium

Il est généralement difficile de fixer après coup des dispositifs de sécurité sur ce type de porte, et, quand il est possible, un tel ajout peut compromettre la garantie d'installation. C'est pourquoi il est conseillé de toujours consulter le fabricant ou l'installateur.

Ces portes sont généralement équipées de systèmes de verrouillage multipoints et offrent alors un degré élevé de protection

### Dispositifs de sécurité pour les portes

Une porte d'entrée doit en outre être équipée, si possible et si nécessaire, des dispositifs de sécurité suivants :

- **Judas** à vision grand angle pour permettre à l'occupant d'identifier le visiteur avant d'ouvrir la porte.
- **Chaîne de sécurité ou entrebâilleur** pour permettre à l'occupant de n'ouvrir entièrement la porte que s'il le souhaite.
- **Boulons de charnière** pour renforcer la porte contre une tentative de pénétrer de force à l'intérieur du domicile.
- **Fente à courrier** sécurisée

### Normes de sécurité pour les portes

Il est recommandé de faire installer des portes d'entrée capables de résister aux tentatives de pénétrer de force à l'intérieur du domicile, c'est-à-dire répondant à la norme de sécurité en vigueur dans le pays PAS 24-1 relative au "Renforcement de la sécurité des portes" ou à des normes équivalentes. Ces portes feront l'objet de tests spécifiques sur leurs paramètres de sécurité.

À l'heure actuelle, rares sont les portes qui répondent à cette norme. La porte idéalement sécurisée est équipée de la plupart ou de tous les dispositifs suivants :

- serrure à mortaise 5 points BS 3621 – en haut et en bas
- serrure à loquet avec système de blocage
- boulons de charnière destinés à renforcer la partie concernée de la porte
- chaîne de sécurité et judas à vision grand angle

Un large éventail de serrures et de dispositifs de verrouillage sont aujourd'hui disponibles sur le marché. Il est important de noter, cependant, qu'installer une serrure de bonne qualité sur une porte peu solide, ou, à l'inverse, une serrure de piètre qualité sur une porte solide ne renforcera pas réellement votre sécurité.

**POUR DE PLUS AMPLES INFORMATIONS SUR LA PRÉVENTION DE CES CRIMES OU D'AUTRES  
INFRACTIONS,  
VEUILLEZ CONTACTER L'AGENT DE PRÉVENTION DE VOTRE ANTENNE DE POLICE LOCALE  
ou  
vous rendre sur le site internet de la Police à l'adresse suivante : [www.garda.ie](http://www.garda.ie)**

Les serrures utilisées par les particuliers sont généralement des serrures à loquet, à mortaise (à pêne ou de châssis), ou disposant d'un mécanisme à plusieurs penes. Toutes ces serrures doivent être conformes aux normes de sécurité correspondantes, comme par exemples la norme BS 3621 ou son équivalent. Ces normes garantissent que les serrures ont été testées et sont capables de résister pendant une période donnée à une effraction, ou à une tentative de les percer ou de les scier.

Tous les dispositifs de sécurité doivent être fixés avec des vis et des boulons solides. Les serrures à pêne dormant, lorsqu'elles sont utilisées, vont également empêcher les cambrioleurs d'emporter vos biens par les portes.

Les panneaux vitrés installés sur ou autour d'une porte sont des points particulièrement vulnérables et doivent être évités autant que possible, ou remplacés par des vitres feuilletées d'une épaisseur maximale de 6,4 mm.

#### **Boîtes aux lettres**

Les fentes à lettres doivent être fixées à 400 mm (ou 16 pouces) au moins des mécanismes de verrouillage.

Une boîte aux lettres fermée permet également d'empêcher un cambrioleur d'atteindre les serrures en passant la main à travers la fente.

#### **Portes vitrées**

Les portes vitrées sont généralement des portes coulissantes ou des portes-fenêtres à deux panneaux, également appelées "portes-croisées".

La fixation sur ses rails d'une porte coulissante représente le point le plus vulnérable de cette dernière. Il est en effet possible, dans certains cas, de dégager totalement la porte de son rail. Il est donc nécessaire d'installer des dispositifs anti-relevage homologués.

Il est également vivement recommandé de poser des barres de sécurité internes afin d'empêcher l'ouverture de la porte, même lorsque le mécanisme de verrouillage a été forcé.

On peut aussi fixer des verrous ou des pènes à coulisse, selon les cas, afin de renforcer la sécurité des portes vitrées de tous types. Demandez conseil à un serrurier compétent.

#### **Portes internes**

La plupart des portes internes sont équipées de serrures à mortaises à deux points. Ces dernières ne doivent pas être considérées comme des systèmes de sécurité mais plutôt comme un moyen de gagner du temps. Pour autant, il est généralement recommandé, par sécurité, de laisser ces portes déverrouillées quand la maison est vide : elles dissuadent rarement un cambrioleur déterminé mais peuvent l'encourager à accomplir un acte de vandalisme.

#### **Clés**

Une habitude répandue consiste à laisser la clé dans la serrure. Cette pratique, très imprudente, peut aider le cambrioleur de deux manières. Premièrement elle peut permettre à un intrus de vous empêcher de rentrer chez vous, et deuxièmement les clés peuvent être volées et remplacées ou dupliquées. S'il n'est possible d'entrer ou de sortir par une porte qu'avec la clé, il est impératif que tous les occupants du domicile sachent où cette dernière est rangée pour le cas où un incendie se déclarerait, ou dans l'éventualité d'une évacuation d'urgence. Mieux vaut attribuer à chaque clé une couleur ou un numéro plutôt que nommer la porte à laquelle elle correspond, afin de ralentir le cambrioleur.

#### **Sécurité incendie**

Les modifications apportées à vos portes ne doivent pas empêcher ou gêner votre sortie dans le cas d'une alerte incendie ou d'une évacuation.

Les clés doivent être rangées à un endroit accessible aux occupants mais hors de portée d'un intrus ou d'un cambrioleur.

#### **Important !**

Quand la maison est occupée, la sécurité incendie est la priorité ; quand la maison est inoccupée, en revanche, sa sécurité est la principale préoccupation.

**Les conseils présentés dans cette fiche d'information ne sont ni exhaustifs ni infaillibles. Il convient, par prudence, de toujours demander conseil à des professionnels avant d'apporter la moindre modification physique ou structurelle à votre propriété visant à en renforcer la sécurité.**

**Le contenu de cette brochure n'a pas de valeur obligatoire et n'a pas vocation à s'opposer à des règlements législatifs.**

#### **Liens et contacts utiles**

Le Service de Prévention des infractions de la Police nationale,  
Garda H.Q., Harcourt Square, Dublin 2.  
Tél : (01) 6663362, Fax : (01) 6663314  
Email: [crime\\_prevention@garda.ie](mailto:crime_prevention@garda.ie)

An Garda Síochána  
[www.garda.ie](http://www.garda.ie)

Le Bureau national irlandais de normalisation  
[www.nsai.ie](http://www.nsai.ie)

Secured by Design  
[www.securedbydesign.com](http://www.securedbydesign.com)

Les Serruriers Associés d'Irlande  
[www.aloi.net](http://www.aloi.net)

L'Association des Maîtres Serruriers  
[www.masterlocksmiths.co.uk](http://www.masterlocksmiths.co.uk)

# An Garda Síochána

## Fiche d'information sur la prévention des infractions



# Sécurité domestique Fenêtres



### Sécurité des fenêtres

Plus d'un tiers des cambrioleurs s'introduisent dans une maison en passant par une fenêtre. Ces dernières peuvent être de forme, style ou matériau différents, et appartiennent généralement aux catégories suivantes :

- fenêtre à châssis
- fenêtre oscillo-battante
- fenêtre coulissante
- vasistas
- velux
- persienne

Les vitres incorporées aux cadres des fenêtres sont elles aussi variées et généralement en verre recuit, feuilleté ou trempé.

Toutes permettent de laisser passer la lumière, mais il est important de se rappeler que les fenêtres sont le passage préféré des cambrioleurs. Vous pouvez évaluer leur vulnérabilité en fonction de trois facteurs-clés :

- l'accessibilité de la fenêtre
- la visibilité de la fenêtre par les voisins ou par les passants
- la qualité et la solidité de la fabrication et de l'installation de la fenêtre

Il est possible de les rendre moins attractives pour un cambrioleur en réduisant les paramètres à risque.

### Accessibilité de la fenêtre

Gardez à l'esprit qu'un cambrioleur peut toujours s'introduire dans une maison par un espace à peine plus large qu'une tête humaine. Ne comptez donc pas sur l'étroitesse d'une ouverture. Les fenêtres placées au rez-de-chaussée sont les moins sûres. Cependant si les fenêtres situées aux étages supérieurs peuvent être atteintes facilement en grimant à un arbre, par les gouttières ou par un toit voisin, elles seront tout aussi attirantes pour un cambrioleur. Il est parfois possible de les protéger par un grillage métallique décoratif. Pour autant, il convient de se rappeler que ces dispositifs ne doivent pas empêcher une évacuation d'urgence. Idéalement, ces grilles doivent être fixées à l'intérieur et se rétracter ou se retirer en cas de besoin. On peut également renforcer la sécurité des

fenêtres en installant des serrures supplémentaires, des entrebâilleurs ou des vitrages renforcés.

### Visibilité des fenêtres par les voisins et les passants

Les fenêtres situées à l'arrière ou sur le côté d'un bâtiment sont plus susceptibles d'être fracturées que celles qui sont visibles de la rue. N'hésitez pas à utiliser des lampes extérieures pour éclairer leurs alentours pendant la nuit. Des arbres ou haies envahissants peuvent également cacher inutilement une fenêtre en obstruant la vue des passants et doivent donc être élagués.

### Qualité et solidité de la fabrication et de l'installation de la fenêtre

Les fenêtres sont toutes différentes. Une conception, une fabrication et une installation de bonne qualité peuvent augmenter le niveau de sécurité d'une fenêtre et la rendre inaccessible à la plupart des cambrioleurs. La sécurité des fenêtres passe actuellement par une estimation de leur résistance à une effraction dans leur ensemble, et non pièce par pièce. Des serrures de bonne qualité peuvent être fixées sur des cadres fragiles. De même, des cadres de qualité supérieure peuvent soutenir des vitres peu résistantes. Il arrive même que des fenêtres de bonne qualité soient mal installées.

Il existe actuellement une large gamme de fenêtres sur le marché, et toutes sont équipées de dispositifs de sécurité. Cependant ces produits sont de qualité très variable. Certains offrent des serrures multipoints, des cadres renforcés, des moulures de sécurité, ou des vitrages feuilletés, mais leur efficacité est exagérée. Avec un peu de temps et quelques efforts, n'importe quelle fenêtre peut être forcée. Il vous faut acheter des fenêtres suffisamment solides et de suffisamment bonne qualité pour stopper ou dissuader un cambrioleur aux méthodes classiques. Le temps et les investissements que vous consacrerez à l'achat de fenêtres de bonne qualité paieront quand il s'agira de rendre votre maison ou votre entreprise plus sûre.

**POUR DE PLUS AMPLES INFORMATIONS SUR LA PRÉVENTION DE CES CRIMES OU D'AUTRES  
INFRACTIONS,  
VEUILLEZ CONTACTER L'AGENT DE PRÉVENTION DE VOTRE ANTENNE DE POLICE LOCALE  
ou  
vous rendre sur le site internet de la Police à l'adresse suivante : [www.garda.ie](http://www.garda.ie)**

En Grande Bretagne, la norme de sécurité actuellement en vigueur pour les fenêtres est la norme BS 7950 "Sécurité améliorée des fenêtres" qui certifie les fenêtres indépendamment pour leur donner un degré de protection élevé et les rendre "résistantes aux attaques" du cambrioleur de base. Aucune norme irlandaise compatible n'existe dans ce domaine, pour le moment. Cependant certaines normes européennes ou mondiales peuvent s'appliquer. Les fenêtres non conformes à la norme britannique doivent entrer dans le champ d'une norme européenne ou mondiale, comme par exemple la norme ENV 1627. Parlez-en à votre installateur.

La norme BS 7950 pour la "Sécurité améliorée des fenêtres" permet de tester **la structure d'ensemble des fenêtres de fabrication récente**, y compris leur résistance aux tentatives de forcer leurs serrures et la solidité des vitrages. Cette norme garantit également qu'un test du chargement mécanique et de la résistance aux infractions a été réalisé. Il ne s'agit pas là de vérifier la solidité de chaque pièce prise séparément : ces dernières, en dépit d'un excellent résultat, pourraient être installées sur une fenêtre de piètre qualité. Cette norme offre donc au consommateur une protection supplémentaire, puisque les fenêtres sont testées de manière indépendante et que leur performance et leur niveau de sécurité sont évalués. Actuellement, les fenêtres en PVC rigide, en bois de feuillus ou de conifère et en aluminium passent avec succès ces évaluations.

#### **Verrouillage des fenêtres et entrebâilleurs**

Vous pouvez également élever le niveau de sécurité de vos fenêtres anciennes. Cependant il vaut toujours mieux faire appel à des professionnels avant d'ajouter des serrures ou des vitrages spéciaux à des fenêtres déjà installées, afin de garantir que ces modifications n'altéreront pas leur degré de sécurité ni n'affaiblira leur cadre ou leur structure. Il vaut également mieux consulter au préalable le fabricant ou l'installateur pour s'assurer que les travaux réalisés ne compromettront pas la garantie. Vous trouverez dans n'importe quel magasin de bricolage ou de dispositifs de sécurité des serrures à clé adaptées à tous types de fenêtre. Vous aurez peut-être besoin de plusieurs serrures, en fonction des dimensions de l'ouverture que vous souhaitez sécuriser. Les fenêtres les plus vulnérables peuvent également être équipées d'entrebâilleurs afin d'en limiter l'ouverture.

#### **Verre recuit**

Le verre recuit, flotté ou laminé est le type de matériau le plus utilisés dans la construction. Il se brise aisément en fragments coupants.

#### **Verre feuilleté**

Ce type de verre se compose d'au moins deux couches de verre ordinaire collées à un matériau solide appelé polybutyral de vinyle. Il résiste très bien aux accidents, au vandalisme et aux cambriolages. Le verre lui-même peut en effet se briser, mais le vitrage restera collé à la couche de polybutyral de vinyle. Le degré de résistance augmente avec le nombre de couches et l'épaisseur du verre, mais une épaisseur de 6,4 mm ou de ¼ de pouce suffit pour les fenêtres d'une résidence privée.

#### **Verre trempé**

Ce type de verre, parfois utilisé à la place du verre feuilleté, est environ 8 fois plus résistant que le verre laminé. Dans la mesure où il sert principalement de verre de sécurité, il ne doit pas être utilisé pour sécuriser des fenêtres ou des portes. Le verre trempé est conçu pour résister aux coups. Cependant il n'est pas incassable et sa surface peut être brisée ou fracturée avec des coups d'une force suffisante et un instrument pointu. Si la surface est perforée, la vitre entière se brisera en petits morceaux granuleux.

#### **Sécurité incendie**

Les modifications apportées à vos fenêtres ne doivent pas empêcher ou gêner votre sortie dans le cas d'une alerte incendie ou d'une évacuation. Ceci est particulièrement vrai dans le cas d'une installation en verre feuilleté ou de fenêtres verrouillées par une serrure à clé. Les clés doivent être rangées à un endroit accessible aux occupants mais hors de portée d'un intrus ou d'un cambrioleur.

#### **Important !**

Quand la maison est occupée, la sécurité incendie est la priorité ; quand la maison est inoccupée, en revanche, sa sécurité est la principale préoccupation.

**Les conseils présentés dans cette fiche d'information ne sont ni exhaustifs ni infaillibles. Il convient, par prudence, de toujours demander conseil à des professionnels avant d'apporter la moindre modification physique ou structurelle à votre propriété visant à en renforcer la sécurité.**

**Le contenu de cette brochure n'a pas de valeur obligatoire et n'a pas vocation à s'opposer à des règlements législatifs.**

#### **Liens et contacts utiles**

Le Service de Prévention des infractions de la Police nationale,  
Garda H.Q., Harcourt Square, Dublin 2.  
Tél : (01) 6663362, Fax : (01) 6663314  
Email: [crime\\_prevention@garda.ie](mailto:crime_prevention@garda.ie)

An Garda Síochána  
[www.garda.ie](http://www.garda.ie)

Le Bureau national irlandais de normalisation  
[www.nsai.ie](http://www.nsai.ie)

Secured by Design  
[www.securedbydesign.com](http://www.securedbydesign.com)

Les Serruriers Associés d'Irlande  
[www.aloi.net](http://www.aloi.net)

L'Association des Maîtres Serruriers  
[www.masterlocksmiths.co.uk](http://www.masterlocksmiths.co.uk)

# An Garda Síochána

## Fiche d'information sur la prévention des infractions



# Sécurité des véhicules Voitures



### Introduction

La plupart d'entre nous considère sa voiture comme son second achat en termes de valeur et il est par conséquent nécessaire de protéger son investissement.

Chaque année, en Irlande, plus de 10 000 véhicules en moyenne sont volés. Dans la plupart des cas, ils sont retrouvés, souvent endommagés, mais ils restent parfois introuvables. Les mêmes chiffres s'appliquent aux vols d'objets abandonnés dans les voitures.

### Se garer dans un lieu public

Le vol de voiture ou de tout autre véhicule est un crime courant en Irlande, de nos jours. Il est préférable **d'éviter de laisser des objets sans surveillance dans une voiture ou dans tout autre véhicule**. Cependant si vous n'avez pas d'autre choix, gardez à l'esprit les règles suivantes :

- Assurez-vous que toutes les fenêtres sont remontées et les portières verrouillées
- Assurez-vous que votre alarme/dispositif anti-démarrage fonctionne
- Ne laissez aucun objet personnel en vue dans votre véhicule



- Ne laissez pas d'argent liquide, de carte de crédit/débit, de carnet de chèque ou tout autre objet de valeur dans votre voiture
- Ne laissez pas de document personnel pouvant faciliter le vol d'identité ou conduire les voleurs à votre domicile (permis de conduire, certificat d'assurance, facture de gaz ou d'électricité, relevé bancaire)

- Accordez une importance toute particulière aux ordinateurs, téléphones portables et autres petits appareils électroniques dont les données peuvent être intéressantes pour les voleurs
- Ne cachez aucun objet sous les sièges ; ils n'y seront pas en sécurité et seront souvent visibles de l'extérieur
- Si vous devez laisser des objets dans votre voiture, placez-les dans le coffre, ailleurs qu'à l'endroit où vous avez l'intention de vous garer
- Évitez de vous garer dans des lieux isolés ou sombres
- Pensez à rabattre vos rétroviseurs autant que possible pour éviter tout acte de vandalisme

### Se garer à son domicile

Les recommandations ci-dessus s'appliquent également quand vous vous gariez chez vous ; Si vous avez un garage, gardez votre véhicule à l'intérieur et fermez-le à clé.

### Conduire

Soyez attentif à ce qui vous entoure lorsque vous conduisez :

- Verrouillez vos portières et remontez vos fenêtres.
- Rangez vos biens de valeur hors de vue ; ne laissez pas vos porte-document, sac à main, manteau, et autres en vue sur les sièges.



**POUR DE PLUS AMPLES INFORMATIONS SUR LA PRÉVENTION DE CES CRIMES OU D'AUTRES  
INFRACTIONS,  
VEUILLEZ CONTACTER L'AGENT DE PRÉVENTION DE VOTRE ANTENNE DE POLICE LOCALE  
ou  
vous rendre sur le site internet de la Police à l'adresse suivante : [www.garda.ie](http://www.garda.ie)**

## Dispositifs de sécurité

### Dispositifs anti-démarrage et alarmes

La plupart des voitures sont aujourd'hui équipées de dispositifs anti-démarrage et d'alarmes. Si vous n'avez pas de dispositif anti-démarrage, envisagez d'en installer un.

### Dispositif de verrouillage mécanique

Plusieurs types de dispositifs de verrouillage à placer sur ou autour du volant, du levier de vitesse, ou des pédales de frein/d'embrayage sont disponibles. Ils vous permettront de ralentir un éventuel voleur. Les écrous de sécurité sont également efficaces contre les vols de roues, en particulier les roues en alliage de valeur. On peut également installer des bouchons de réservoir sécurisés.

### Système de géo-localisation

Ce type de système est très utile pour retrouver une voiture volée et prouve son efficacité dans les heures qui suivent le vol.

### Numéros de série

Un numéro de série doit être gravé sur toutes les vitres (pare-brise, lunette arrière, vitres latérales et feux). Cela peut être dissuasif pour un voleur qui aura plus de difficulté à revendre ou écouler le véhicule. Il peut également être utile de préciser par un autocollant collé sur les vitres que ces dernières sont marquées.

### Clés

Les voitures modernes sont difficiles à voler sans clé.

- Lorsque vous quittez votre voiture, même pour un court instant, ne laissez pas la clé dans le contact, que ce soit dans des lieux publics ou privés (allée de votre maison, station de service, magasins, etc.).
- Ne laissez pas la clé de votre voiture en vue dans votre cuisine ou sur la table de l'entrée, sur le rebord d'une fenêtre, le plan de travail, sur un crochet mural, etc. Ceci est particulièrement vrai si ces endroits sont accessibles de la porte d'entrée. Il n'est pas rare que les voleurs utilisent une canne à pêche ou autre pour attraper les clés par la fente de la boîte aux lettres.
- Le soir, emportez vos clés dans votre chambre si vous n'avez pas d'autre lieu où les ranger, mais rappelez-vous que votre sécurité personnelle et celle de votre famille sont plus importantes que votre voiture
- N'accrochez pas d'étiquette comportant votre nom et votre adresse à vos clés.
- **Important !** Si vous laissez par inadvertance votre clé dans le contact de votre véhicule, votre assurance pourrait refuser de vous couvrir.

### Système de navigation par satellite (GPS)

Les GPS, toujours plus populaires, sont de plus en plus souvent la cible des voleurs. Les règles suivantes devraient vous permettre de réduire le risque que votre équipement ne soit volé :

- Ne laissez pas votre GPS portable dans votre voiture
- Emportez l'ensemble du dispositif quand vous quittez votre voiture, y compris le support et les ventouses
- Essuyez les traces qu'aurait pu laisser la ventouse sur le tableau de bord ou le pare-brise
- Marquez votre GPS du numéro d'immatriculation de votre véhicule
- N'enregistrez pas l'adresse de votre domicile sur votre GPS



### Car-jacking

Le car-jacking n'est pas encore défini par la loi. Cependant ce terme, très utilisé, s'applique quand un conducteur est contraint d'abandonner sa voiture à des voleurs. Ces derniers demandent parfois une rançon au propriétaire en échange de sa voiture. Le car-jacking est rare en Irlande, mais ce type de vol se produit parfois et appelle à la vigilance.

- Soyez attentif à ce qui vous entoure et aux personnes qui s'approche de votre véhicule.
- Verrouillez vos portières et remontez vos vitres.
- Évitez autant que possible les rues et les routes peu fréquentées, en particulier la nuit.
- Quand vous êtes pris dans un embouteillage, laissez toujours un espace entre vous et le véhicule qui se trouve devant vous pour vous permettre de vous enfuir. Évitez de vous retrouver "bloqué".

**Important !** Une voiture, aussi coûteuse soit-elle, ne mérite pas que vous risquiez d'être blessé.

*Les conseils présentés dans cette fiche d'information ne sont ni exhaustifs ni infaillibles.*

*Le contenu de cette brochure n'a pas de valeur obligatoire et n'a pas vocation à s'opposer à des règlements législatifs.*

### Liens et contacts utiles

Le Service de Prévention des infractions de la Police nationale,  
Garda H.Q., Harcourt Square, Dublin 2.  
Tél : (01) 6663362, Fax : (01) 6663314  
Email: [crime\\_prevention@garda.ie](mailto:crime_prevention@garda.ie)

An Garda Síochána  
[www.garda.ie](http://www.garda.ie)

La Société de l'Industrie Automobile Irlandaise  
[www.simi.ie](http://www.simi.ie)

# An Garda Síochána

## Fiche d'information sur la prévention des infractions



# Sécurité des véhicules Vélos



### Introduction

Avec l'augmentation constante du prix de l'essence, on se déplace de plus en plus à vélo. La sécurité est, bien entendu, extrêmement importante et ces derniers doivent être utilisés avec prudence. Portez toujours des vêtements de sécurité. Assurez-vous que votre vélo est en bon état de marche, que les freins, les phares/réfecteurs, la sonnette, et les autres équipements fonctionnent correctement. Les vélos étant une cible de choix pour les voleurs, il convient également d'être particulièrement attentif à leur sécurité. Au cours des dernières années, plus de 2 000 vélos par an ont été emportés sans le consentement de leur propriétaire. Les conseils proposés dans cette fiche d'information devraient vous permettre de réduire le risque que votre vélo ne soit volé.

### Précautions élémentaires

Quand vous vous achetez un vélo, vous devez accomplir les tâches suivantes :

- Prenez au moins une photo en couleur de votre vélo.
- Gardez une copie écrite de la marque, du modèle et de la plaque de cadre de votre vélo, ainsi que de tout équipement unique dont il est équipé, comme les fixations, câbles, marquages, etc. Pensez à compléter cette liste au fur et à mesure que votre vélo vieillit ; il est en effet peu probable qu'il soit en aussi bon état qu'au premier jour et ne présente pas d'entaille ou d'éraflure.



- Marquez votre vélo en deux endroits distincts au moins. Ce marquage doit être visible et difficile à retirer ou camoufler. Il vous faudra éventuellement faire appel pour cela à un spécialiste ou à toute autre personne qualifiée, en particulier si vous possédez un vélo à cadre léger (fabriqué dans un alliage d'aluminium, par exemple). Pensez également à signaler par un autocollant que votre vélo est marqué. Vous trouverez les informations nécessaires sur la fiche de renseignement consacrée à ce sujet ou auprès de l'agent de prévention de votre antenne locale.
- Pensez à faire couvrir votre vélo par l'assurance de votre domicile ou par une assurance distincte.
- Si votre vélo a beaucoup de valeur vous devez envisager de faire l'acquisition d'un dispositif de repérage électronique caché dans le cadre.

### Sécurité au domicile

Chez vous, garez votre vélo en lieu sûr et hors de vue des passants. Évitez de le laisser sans surveillance dans votre allée, même pour un court instant. Les garages et remises, fréquemment utilisés, doivent être fermés à clé. Il n'est pas non plus inutile de sécuriser votre vélo à l'intérieur du garage/de la remise en l'attachant à un mur ou à tout autre objet fixe. Si vous le garez à l'extérieur, attachez-le à un objet fixe. Ne le laissez pas par terre et non sécurisé.

### Sécurité dans les lieux publics

Quand vous vous déplacez à vélo, plusieurs précautions sont à prendre.

- Attachez toujours votre vélo, même pour un court instant.
- Attachez votre vélo à un objet fixe, comme une grille ou un réverbère, en vous assurant qu'il n'est pas possible de faire passer l'antivol par-dessus ce dernier.
- Placez, dans la mesure du possible, l'antivol autour du cadre et des roues.
- Quand vous le pouvez, garez votre vélo dans les abris prévus à cet effet.
- Emportez avec vous tous les accessoires et objets facilement démontables.

POUR DE PLUS AMPLES INFORMATIONS SUR LA PRÉVENTION DE CES CRIMES OU D'AUTRES INFRACTIONS  
VEUILLEZ CONTACTER  
L'AGENT DE PRÉVENTION DE VOTRE ANTENNE DE POLICE LOCALE  
ou  
vous rendre sur le site internet de la Police à l'adresse suivante : [www.garda.ie](http://www.garda.ie)

- Pensez à remplacer les leviers de blocage rapide avec des écrous et des boulons normaux ou des pièces/des écrous et boulons de blocage spéciaux.
- Ne garez pas votre vélo dans un lieu isolé, pas ou peu éclairé.
- Efforcez-vous, dans la mesure du possible, de ne pas attacher votre vélo au même endroit chaque jour.

### Sécurisez votre vélo

Plusieurs types d'antivol peuvent être utilisés pour sécuriser votre vélo. Au moment de le choisir, tenez compte de la valeur de votre vélo, de l'endroit où vous le garez, de la durée pendant laquelle il sera laissé sans surveillance, de la solidité de l'antivol, etc. Généralement, les antivols utilisés sont les suivants :

- antivols en D/en U,
- antivols câble,
- chaînes et cadenas,
- cadenas à glissière

**Les antivols en D/en U** sont en acier rigide et en forme de D ou de U. Ils sont généralement lourds et résistants, bien que cette dernière caractéristique puisse être variable d'un modèle à un autre, souvent en fonction de son prix. Les antivols de ce type ne peuvent pas toujours être utilisés en raison de leur forme. Ils peuvent, par exemple, être trop étroits pour être fixés à un réverbère.



**Les antivols câble** sont flexibles et peuvent être utilisés dans de nombreuses situations. Leur poids et leur résistance sont bien entendu très variables. Mais les câbles les moins chers et les plus fins sont faciles à couper et ne doivent servir qu'en complément d'un autre dispositif antivol.



**Les chaînes et cadenas** sont également de poids et de résistance variable. Les plus lourds peuvent être difficiles à transporter et à enrouler autour du cadre du vélo et d'un réverbère ou d'une grille. Les chaînes trempées et les cadenas de qualité supérieure peuvent offrir une bonne sécurité. Il est cependant important de s'assurer que la

chaîne ne traîne pas sur le pavé ou contre un mur, ce qui la rendrait facile à briser à l'aide d'une masse ou de ciseaux à froid.



De même, enroulez autant que possible la chaîne autour du cadre et de l'objet fixe auquel vous attachez votre vélo afin d'empêcher les éventuels voleurs d'y insérer un pied de biche et d'arracher la chaîne ou le cadenas. Pour les mêmes raisons, choisissez un cadenas à anse protégée plutôt qu'un cadenas classique.

**Les cadenas à glissière** sont les moins utilisés. Ils se fixent généralement au cadre et à la roue arrière, sous la selle. Ils immobilisent la roue arrière et offrent une protection en cas d'arrêt de quelques instants, mais n'empêcheront pas un voleur d'emporter le vélo à la main.

**Les conseils présentés dans cette fiche d'information ne sont ni exhaustifs ni infaillibles.**

**Le contenu de cette brochure n'a pas de valeur obligatoire et n'a pas vocation à s'opposer à des règlements législatifs.**

### Liens et contacts utiles

Le Service de Prévention des infractions de la Police nationale,  
Garda H.Q., Harcourt Square, Dublin 2.  
Tél : (01) 6663362, Fax : (01) 6663314  
Email: [crime\\_prevention@garda.ie](mailto:crime_prevention@garda.ie)

An Garda Síochána  
[www.garda.ie](http://www.garda.ie)

Sold Secure  
[www.soldsecure.com](http://www.soldsecure.com)

# An Garda Síochána

## Fiche d'information



# Neighbourhood Watch



## *Qu'est-ce que le programme Neighbourhood Watch?*

Il s'agit d'un partenariat entre la Police nationale irlandaise et les citoyens sous la forme d'un programme d'entraide dans le domaine de la prévention contre les infractions et de la sécurité de la communauté dans les zones urbaines. Chaque membre d'une communauté, quel que soit son âge, peut contribuer à l'amélioration de la qualité de vie dans son quartier en gardant un œil sur le voisinage et en rapportant à la Garda toute activité suspecte.

## *Adhésion à une structure de Neighbourhood Watch*

### Chaque structure se compose comme suit :

#### **(a) Le Coordinateur de secteur**

La relation entre le Coordinateur de secteur et le contact de la Garda est indispensable au bon fonctionnement de la structure. Le Coordinateur agit avec le soutien et l'aide des Coordinateurs de rue et des membres.

#### **(b) Le Coordinateur de rue**

#### **(c) Les membres de Neighbourhood Watch**

Ce programme ne peut fonctionner sans l'action de tous ses membres. C'est votre soutien et votre engagement qui feront son succès. Ne comptez pas seulement sur les autres. Vous avez un rôle à jouer.

#### **(d) Les jeunes**

Il est important d'impliquer les jeunes dans le programme. Le programme Transition Year propose aux étudiants des initiatives dans le domaine de la prévention des infractions et de la sécurité, leur permettant ainsi d'apporter leur contribution à leur communauté. De nombreuses structures de Neighbourhood Watch ont fait appel à leur

participation dans des activités sportives et environnementales pour améliorer la vie de leur communauté.

## *Quels sont les objectifs de Neighbourhood Watch ?*

- Encourager les communautés à adopter une approche visant à améliorer leur qualité de vie par le biais de partenariats, d'un travail d'équipe et de relations de bon voisinage permettant de réduire la crainte du crime.
- Prévenir les crimes en réduisant les opportunités.
- Améliorer les relations entre la Garda et la communauté en encourageant les citoyens à signaler à leur antenne locale toute activité suspecte.
- Améliorer la sécurité de la communauté.
- Améliorer la confiance des citoyens envers la Police nationale par le biais d'une meilleure communication, d'efforts de consultation accrue, de services de meilleure qualité et de réactions plus appropriées.
- Offrir un environnement plus sûr aux personnes âgées et vulnérables.
- Développer et entretenir un partenariat et une approche à plusieurs niveaux permettant de lutter contre les comportements antisociaux tels que les graffitis ou le harcèlement.
- Promouvoir la mise en place d'installations sportives et récréatives pour les jeunes et encourager ces derniers à prendre part au programme Neighbourhood Watch à tous niveaux.

Poste de police communautaire national

Division de la Police de proximité et de la Police communautaire

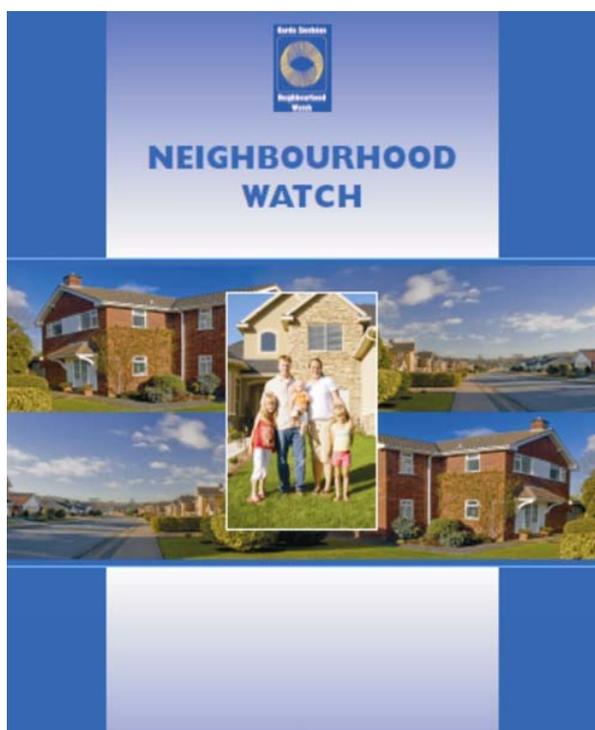
[www.garda.ie](http://www.garda.ie)

- Encourager l'inter-culturalisme, l'entente mutuelle et le respect.

## *Mettre en place votre structure de Neighbourhood Watch*

Pour créer une structure dans votre quartier, contactez votre antenne de police locale. Ces structures peuvent être mises en place sur la demande de la communauté et suite à un contact avec la Garda. Un agent déterminera dans les grandes lignes ce qui doit être fait et organisera votre première réunion. Avant tout, discutez-en avec les habitants de votre quartier pour vous assurer de leur soutien. Il est important d'être sûr que chaque membre comprend de quoi il s'agit.

Chaque communauté ou quartier, quelle que soit sa taille, peut créer une structure. Cette dernière peut couvrir une rue, un ensemble d'immeubles, une partie ou la totalité d'un quartier résidentiel. Le fondement de chaque structure est l'engagement de chaque habitant à y participer.



## *Le rôle de la police*

Dans la mesure où le programme Neighbourhood Watch repose sur un partenariat, la Garda prévoit de s'engager plus avant dans la promotion et le soutien des différentes structures. Cet engagement prendra la forme suivante :

La Garda impliquera Neighbourhood Watch dans chaque stratégie de prévention et de lutte contre le crime, y compris dans ses Plans d'action.

Elle fournira aux structures tout le matériel nécessaire (brochures, autocollants de vitrine, questionnaires, formulaires administratifs).

Elle rédigera un rapport national sur l'action de Neighbourhood Watch pour l'année 2011.

Les cadres supérieurs de la Garda créeront des Comités divisionnaires et des Comités de quartier pour Neighbourhood Watch.

## *Coordonnées*

La prévention du crime est l'un des objectifs-clés de la Police nationale. La Police de proximité et la Section de police communautaire est à l'origine et soutien la mise en place de divers programmes destinés à prévenir les délits et développer des mécanismes qui visent à améliorer la participation d'une communauté élargie dans ce domaine et dans d'autres.

Pour plus d'information :

Veuillez contacter votre antenne de police locale dont vous trouverez le numéro de téléphone sur le site internet de la Garda.

[www.garda.ie](http://www.garda.ie)

**Poste de police communautaire national**

**Division de la Police de proximité et de la Police communautaire**

[www.garda.ie](http://www.garda.ie)

# An Garda Síochána

## Fiche d'information sur la prévention des infractions



## Sensibilisation Aux dangers de la drogue

### Conseils aux parents/responsables légaux



#### Introduction

La consommation de drogue est monnaie courante aujourd'hui. Parallèlement aux produits stupéfiants illégaux, de nombreuses drogues légales telles que l'alcool, les cigarettes, les médicaments vendus sous ordonnance sont consommés. Les enfants et les jeunes peuvent être exposés très tôt à ces produits. Il est donc particulièrement important que les parents/responsables légaux soient informés de ce que font leurs enfants et de ce à quoi ils sont exposés.

Cette brochure leur propose des informations d'ordre général sur les drogues disponibles, les formes sous lesquelles elles se présentent, les signes qui doivent les alerter et les organismes susceptibles de leur fournir des conseils ou de plus amples informations.

#### Pourquoi un enfant se drogue-t-il?

Les jeunes peuvent être exposés aux drogues à différents stades de leur vie. Ils en consomment généralement pour diverses raisons propres à chacun. Ils peuvent décider de consommer de la drogue :

- Par curiosité
- Pour vivre une expérience, pour s'amuser
- Pour imiter leurs amis
- Sous la pression de leurs amis
- Parce que de nombreux jeunes en consomment dans leur voisinage
- Pour se rebeller
- Pour se détendre, pour la sensation qu'elle leur procure
- Parce que les drogues sont abordables et qu'ils peuvent s'en procurer facilement

#### Discutez-en avec vos enfants

La communication est essentielle, mais il faut écouter autant que parler. Les jeunes entendent très tôt parler de drogues à la télévision, par leurs camarades de classes, leurs frères, leurs sœurs ou par d'autres personnes. La plupart du temps, ils ne reçoivent que des informations erronées ou incomplètes. Il est donc important qu'ils en sachent plus sur la consommation de drogue et ses dangers, et qu'ils soient conscients qu'elles peuvent les blesser et qu'elles n'ont rien de "cool".

- Trouvez le moment et le lieu idéal pour parler à vos enfants de drogue, ne vous précipitez pas.
- L'écoute est essentielle. Parlez, et écoutez encore et encore.

- Évaluez l'étendue de leurs connaissances sur les drogues et demandez-leur s'ils ont des questions ou des inquiétudes sur un point, quel qu'il soit.
- Ne leur faites pas subir de cours magistral ou d'interrogatoire sur les drogues.
- Soyez un modèle pour eux en ce qui concerne la consommation d'alcool, de médicaments, etc.
- Complimentez-les le plus possible quand ils le méritent, afin de leur donner confiance en eux.
- Répétez-leur qu'ils ont le droit de ne pas faire comme les autres et qu'ils n'ont pas à suivre le mouvement.
- Montrez-leur que vous les aimez et que vous vous inquiétez pour eux, que leur sécurité et leur bonheur sont votre premier souci.

#### Les signes qui doivent vous alerter

Il peut être difficile de deviner si votre enfant se drogue. Les signes peuvent passer pour des caractéristiques propres à l'adolescence, telles que l'instabilité émotionnelle, l'imprévisibilité des comportements, etc. Il est important de surveiller le moindre changement et d'en discuter avec votre enfant. Les signes qui doivent vous avertir d'une possible consommation de drogue sont les suivants :

- Changements d'humeur soudains
- Comportement agressif ou irritabilité
- Habitude de sommeil inhabituelles ou difficultés à dormir
- Perte d'intérêt pour l'école, le sport ou toute autre activité
- Prise de distance d'avec ses amis
- Mensonges ou comportement secret
- Disparition d'argent ou vente d'objets
- Présence d'objets inhabituels dans la maison: aluminium brûlé, sacs en plastique vides, poudres, comprimés, petits morceaux de papier pliés, etc.

#### Que faire en situation d'urgence?

Si votre enfant semble gravement malade, est endormi ou inconscient, contactez immédiatement un spécialiste. Appelez les Services d'urgence au 999 ou au 112. Ne paniquez pas, décrivez-leur clairement les symptômes que présente votre enfant et restez avec lui. Il n'est jamais inutile pour les parents/responsables légaux de suivre un stage de premiers secours, qui peut se révéler indispensable en situation d'urgence médicale.

**POUR DE PLUS AMPLES INFORMATIONS SUR LA PRÉVENTION DE CES CRIMES OU D'AUTRES  
INFRACTIONS,  
VEUILLEZ CONTACTER L'AGENT DE PRÉVENTION DE VOTRE ANTENNE DE POLICE LOCALE  
ou  
vous rendre sur le site internet de la Police à l'adresse suivante : [www.garda.ie](http://www.garda.ie)**

## Drogues les plus courantes

Les drogues peuvent se répartir dans différentes catégories en fonction de leurs effets. Les principales familles sont les suivantes :

- Les stimulants, qui donnent de l'énergie et réveillent.
- Les calmants qui décontractent et désinhibent.
- Les hallucinogènes, qui déforment la réalité et provoquent des hallucinations.

**Alcool** - *calmant* - consommé sous forme de spiritueux, de vin, de bière ou de "prémix" (boisson alcoolisée pré-conditionnée).

**Amphétamines** - *stimulant* - appelés plus communément speed ou whiz. Elles se présentent sous la forme d'une poudre grise ou blanche qui peut être inhalée, fumée, ingérée, injectée ou dissoute dans une boisson. On la trouve aussi en comprimés.

**Nitrite d'amyle** - *stimulant* - appelé plus communément poppers. Il s'agit d'un liquide jaune clair à l'odeur sucrée. Ses vapeurs peuvent être inhalées par la bouche ou le nez.

**Cannabis** - *hallucinogène* - souvent appelé herbe, hash, dope ou shit. Il se présente sous forme de résine solide, de feuilles, de tiges, de boulettes ou d'une huile de couleur sombre. On le fume, généralement, mais il peut également être consommé dans de la nourriture.

**Cocaïne** - *stimulant* - souvent appelée coke, neige ou poudre blanche. On la consomme sous forme de poudre blanche aspirée par le nez ou dissoute et injectée.

**Crack (cocaïne)** - *stimulant* - parfois appelé caillou. Le crack est une version plus puissante de la cocaïne et se présente sous forme de petite pierre ou de caillou. En général, on le fume.

**Ecstasy** - *stimulant / hallucinogène* - souvent appelé exta ou taz, il se présente sous l'apparence de comprimés à avaler, de forme, taille et couleur variables et ornés d'un logo.

**Acide Gamma-hydroxybutyrique** - *calmant* - communément appelé GHB, ecstasy liquide, drogue du violeur. Il est vendu sous forme de liquide incolore et inodore conditionné dans des petites bouteilles, ou, plus rarement, de capsule à avaler.

**Heroïne** - *narcotique/ calmant* - souvent appelée horse, brown sugar, blanche, héro, on la trouve généralement sous forme d'une poudre brune ou blanche qui peut être fumée ou dissoute et injectée.

**Kétamine** - *hallucinogène* - souvent appelée K, Spécial, Kéta ou Vitamine K. On la trouve généralement sous la forme d'une poudre ou d'un liquide blanc et elle peut être ingérée, inhalée ou injectée.

**LSD** - *hallucinogène* - vendu sous forme de petits carrés de papier, de petits comprimés ou de micropointes à avaler.

**Champignons hallucinogènes** - *hallucinogènes* - appelés parfois champis ou champignons magiques. Ils poussent en automne et peuvent être mangés tels quels, séchés, cuisinés ou infusés.

**Méthadone** - *calmant* - souvent appelée métha. Elle se présente sous la forme d'un liquide vert, jaune ou bleu, ou de comprimés, et se consomme généralement par voie orale.

**Méthamphétamine** - *stimulant* - souvent appelée crystal meth, ou ice. Elle se présente sous la forme d'une poudre blanche ou de comprimés. La poudre peut être fumée, injectée, inhalée ou dissoute dans une boisson. Les comprimés s'ingèrent.

**Nicotine** - *stimulant/calmant* - Généralement fumée dans des cigarettes, des pipes ou des cigares, elle peut également être mâchée.

**Solvants** - *calmants* - on en trouve dans les bombes lacrymogènes, certains vaporisateurs, certaines colles, mais aussi dans les recharges de briquet, les briquets jetables, les bombes de laque, les tubes de colle, etc. Ils s'inhalent généralement à travers un morceau de tissu.

**Tranquillisants** - *calmant* - souvent appelés par le nom de la marque. Ils sont vendus sous forme de comprimés ou de gélules à avaler. Ils peuvent également être injectés.

## Groupes de soutien

Les groupes de travail régionaux et locaux sur la drogue peuvent vous fournir des informations utiles concernant les services de soutien disponibles en Irlande. Vous trouverez leurs coordonnées dans la brochure de soutien "Ne perdez pas la tête" adressée aux parents et aux responsables légaux, et disponible sur le site internet de l'association Crosscare ([www.drugs.ie](http://www.drugs.ie)).

## Important !

**Restez calme,  
Ne portez pas de jugement hâtif,  
Parlez,  
Ne sermonnez pas,  
Écoutez, encore et encore,  
Cherchez conseil auprès des personnes  
compétentes**

*Les conseils présentés dans cette fiche d'information ne sont ni exhaustifs ni infaillibles.*

*Le contenu de cette brochure n'a pas de valeur obligatoire et n'a pas vocation à s'opposer à des règlements législatifs.*

## Liens et contacts utiles

**Le Service de Prévention des infractions de la Police nationale,**

Dublin Castle, Dublin 2.  
Tél : (01) 6669900, Fax : (01) 6669985  
ou l'antenne de police locale

**An Garda Síochána**  
(site internet : [www.garda.ie](http://www.garda.ie))

**Programme Crosscare Drogue et Alcool**  
(site internet : [www.drugs.ie](http://www.drugs.ie))  
Tél : (01) 8360911

**L'association Community Awareness of Drugs**  
(site internet : [www.faboutdrugs.ie](http://www.faboutdrugs.ie))  
Tél : (01) 6792681

**La Direction des services sanitaires**  
(site internet : [www.hse.ie](http://www.hse.ie))  
Numéro vert 1800 341 900,  
7 jours/7 de 10h à 22h

**Le Conseil de recherche sanitaire**  
(site internet : [www.hrb.ie](http://www.hrb.ie))  
Tél : (090) 6479078

# An Garda Síochána

## Fiche d'information sur la prévention des infractions



# Sécurité personnelle Sécurité des personnes âgées



### Introduction

Aussi surprenant que cela puisse paraître, les personnes âgées sont moins souvent victimes de crimes que beaucoup de leurs jeunes voisins. On comptabilise peu de cas d'agression, bien qu'il y en ait encore trop.

Pour autant, les personnes âgées sont aussi souvent victimes de vols et de cambriolages que le reste de la population. Leur grand âge et les problèmes physiques liés au vieillissement les rendent plus vulnérables et expliquent leur crainte d'être victime d'un crime.

### Sécurité domestique

- Installez sur votre porte un judas. Cela vous permettra de vérifier en toute sécurité l'identité de votre visiteur avant d'ouvrir la porte.
- Installez sur votre porte une chaîne de sécurité ou un entrebâilleur. Cela vous permettra d'entrouvrir la porte sans danger.
- Fermez vos portes d'entrée et de derrière à clé, de jour comme de nuit. Vos fenêtres doivent également être verrouillées.
- Dressez une liste de numéros à joindre en cas d'urgence : numéros de membres de votre famille, de vos amis, de vos voisins, de la Police, de votre médecin, de l'infirmière la plus proche, etc.
- Si vous possédez un téléphone portable, assurez vous que les numéros d'urgences sont enregistrés dans le système prévu à cet effet.
- Affichez votre Fiche d'Informations Personnelles PIP sur votre réfrigérateur (pour plus d'informations, consultez le site internet de Age Action Ireland).
- Numérotez votre maison de manière claire afin que la Police et les services d'urgence vous trouvent facilement en cas de besoin.

### Technique de diversion des cambrioleurs

Certains cambrioleurs essaieront d'entrer chez vous par ruse. Cette technique consiste à trouver un prétexte ou mentir pour entrer chez vous ou créer une diversion pendant qu'un complice se faufile à l'intérieur.

Les premières cibles de ce type de crime sont malheureusement les personnes âgées. Pour entrer chez vous, ils diront des phrases du type :

" Il y a eu un accident, est-ce que je peux appeler une ambulance? ",

"Je suis tombé en panne, est-ce que je peux utiliser votre téléphone?",

"Je suis tombé, est-ce que je peux vous demander un verre d'eau?",

" Je viens de la part du conseil, il y a eu une rupture de canalisation, il faut que je ferme votre robinet", etc.

Certains d'entre eux vous occuperont en discutant à la porte pendant que leur complice entrera par la porte de derrière. Dans tous les cas **méfiez vous des inconnus qui sonnent à votre porte**. Prenez les précautions suivantes :

- N'ouvrez la porte à personne avant d'avoir vérifié son identité et le motif de sa visite. Utilisez votre judas ou la chaîne de sécurité/l'entrebâilleur.
- Demandez si nécessaire à votre visiteur de présenter son badge.
- Ne laissez pas d'inconnu sans surveillance sur le pas de votre porte.
- Assurez-vous que votre porte de derrière est fermée à clé quand vous répondez à la porte d'entrée.

**Important !**  
**En cas de doute, ne laissez pas entrer votre visiteur**

### Sécurité financière

Les voleurs et les cambrioleurs ont une nette préférence pour l'argent liquide. Il est donc très important d'observer les règles suivantes d'aussi près que possible :

- Ne gardez pas de grosse somme d'argent liquide chez vous. Utilisez les services des banques, des sociétés d'épargne, de la Poste autant que possible.
- Conservez vos cartes de crédit en lieu sûr, y compris à la banque, ou sur tout autre livret d'épargne.
- Les cartes périmées doivent être détruites correctement.
- Ne communiquez à personne le code de votre carte de crédit.
- Quand vous sortez, évitez d'emporter de grosses sommes d'argent.

**POUR DE PLUS AMPLES INFORMATIONS SUR LA PRÉVENTION DE CES CRIMES OU D'AUTRES INFRACTIONS  
VEUILLEZ CONTACTER L'AGENT DE PRÉVENTION DE VOTRE ANTENNE DE POLICE LOCALE**

ou

**vous rendre sur le site internet de la Police à l'adresse suivante : [www.garda.ie](http://www.garda.ie)**

## Biens

Marquez vos biens et notez les numéros de série des objets qui en ont un. Cela facilitera leur identification et leur restitution en cas de vol. Vous pouvez utiliser pour cela un marqueur U.V. ou un outil de gravure. Utilisez un code unique, comme vos initiales et votre date de naissance. Demandez conseil à des professionnels pour le marquage d'objets de grande valeur tels que vos antiquités, tableaux, etc.

Il n'est pas non plus inutile de photographier vos biens. Prenez en photo les objets tels que vos bijoux à côté d'une règle ou d'un objet courant pour donner une idée de leur taille. Si vous prenez des photos numériques, conservez-en une copie ailleurs que sur votre ordinateur.

## Faites-vous aider par votre voisinage

Pouvoir compter sur ses voisins est indispensable pour prévenir les infractions, se sentir en sécurité et atténuer sa peur d'être victime d'un crime. C'est tout particulièrement vrai pour les personnes âgées. Un bon voisin est une personne qui garde un œil sur les biens de ses voisins et appelle régulièrement pour s'assurer que tout va bien.

Vous pouvez vous aussi être un bon voisin, surveiller ce qui se passe autour de vous et garder l'œil sur les personnes qui vivent près de vous. Mettez en place un système de "bon voisinage" avec eux pour veiller les uns sur les autres. Pensez également à adhérer à une structure d'Alerte communautaire ou du programme Neighbourhood Watch s'il en existe dans votre quartier. Ces dernières peuvent vous aider à trouver des fonds pour différents systèmes de sécurité proposés aux personnes âgées. Votre antenne de police locale ou votre agent de prévention peuvent vous fournir de plus amples informations sur la mise en place de telles structures.

## Divers

- Évitez autant que possible de vous déplacer seul. Faites-vous accompagner par un membre de votre famille, un ami, un voisin.
- Si vous vous déplacez en voiture, verrouillez toutes les portières. Soyez prudent en vous garant et en descendant ou en montant dans votre véhicule.
- Dans les transports en commun, asseyez-vous aussi près que possible du chauffeur ou de la sortie.
- Ne transportez que le minimum d'argent liquide. N'emportez que les cartes de crédit dont vous avez besoin.
- Gardez votre portefeuille ou votre sac hors de vue ; tenez votre sacs-à-main ou à bandoulière le plus près possible de votre corps et ne le laissez pas pendre.
- Essayez d'éviter de vous déplacer à pied la nuit. Si vous n'avez pas d'autre choix, faites-vous accompagner, empruntez des rues éclairées et restez aussi près de la route que possible.

## Escroqueries

Faites particulièrement attention aux escrocs. Ne vous faites pas avoir par ce qui paraît trop beau pour être vrai.

- De manière générale, ne donnez aucune information personnelle par téléphone à moins de connaître votre interlocuteur. Il en va de même pour les communications sur internet.
- Ne communiquez pas vos numéros de carte de crédit, de compte bancaire, de sécurité sociale ou autre par téléphone.
- Ne laissez traîner aucun ancien relevé bancaire. Déchirez-les.

- Méfiez-vous des faux représentants de commerce qui sonnent à votre porte et vous informent que votre toit doit être réparé, que vos gouttières sont obstruées et doivent être nettoyées, que vos arbres ont besoin d'être élagués, etc.

## Violence sur les personnes âgées

Les violences sur les personnes âgées peuvent prendre les formes suivantes :

- Violences physiques
- Violences psychologiques
- Exploitation financière
- Exploitation matérielle
- Violences sexuelles
- Négligence (active ou passive)

Dans de nombreux cas, les victimes subissent plusieurs types d'abus ou de violence.

Personne n'a à supporter ce genre d'abus ou de négligence. Si vous êtes une personne âgée victime de violence, ou si vous soupçonnez quelqu'un d'en être victime, signalez-le aux autorités compétentes.

## Conclusion

En suivant les conseils fournis dans cette brochure, vous vous mettez à l'abri de tout crime. L'agent de prévention de votre antenne de police peut également vous aider.

Si vous êtes menacé physiquement, ne résistez pas. Essayez de rester calme et, si possible, concentré, pour donner une description précise de votre agresseur.

**Les conseils présentés dans cette fiche d'information ne sont ni exhaustifs ni infaillibles.**

**Le contenu de cette brochure n'a pas de valeur obligatoire et n'a pas vocation à s'opposer à des règlements législatifs.**

## Liens et contacts utiles

Le Service de Prévention des infractions de la Police nationale,  
Garda H.Q., Harcourt Square, Dublin 2.  
Tél : (01) 6663362, Fax : (01) 6663314  
Email: [crime\\_prevention@garda.ie](mailto:crime_prevention@garda.ie)

An Garda Síochána  
[www.garda.ie](http://www.garda.ie)

Age Action Ireland  
[www.ageaction.ie](http://www.ageaction.ie)

Conseil national sur le vieillissement et les personnes âgées  
[www.ncaop.ie](http://www.ncaop.ie)

Direction des services sanitaires  
[www.hse.ie](http://www.hse.ie)

Ministère de la santé et de l'enfance  
[www.dohc.ie](http://www.dohc.ie)

Ministère des affaires sociales, familiales et communautaires  
[www.welfare.ie](http://www.welfare.ie)

# An Garda Síochána



## Fiche d'information sur la prévention des infractions



# Sécurité personnelle Faux démarcheurs/visiteurs



### Faux démarcheurs/visiteurs

De nombreuses personnes utilisent chaque jour les services de démarcheurs, de réparateurs ou d'entrepreneurs à domicile. Certains d'entre eux effectuent des petits travaux et réclament des sommes exorbitantes. Il s'agit d'un comportement délictueux perpétré par le biais de plusieurs techniques bien connues.

Ces agissements sont considérés comme des délits et peuvent aller du vandalisme à l'escroquerie, en passant par l'extorsion d'argent sous la menace. Ils sont punis par la loi et leurs auteurs, quand ils sont arrêtés, sont passibles de poursuite devant les tribunaux. En règle générale, ces crimes peuvent prendre quatre formes :

#### 1. Travail de mauvaise qualité/frais excessifs ou travail non effectué

Les coupables, dans ce cas, sonnent à la porte d'une victime identifiée préalablement. Ils s'en prennent généralement à des personnes âgées ou vulnérables vivant seules. Ils obtiennent ce type d'information en surveillant leurs victimes potentielles ou en se renseignant subtilement. Ils peuvent également s'attaquer à une personne qu'ils ont déjà escroquée **avec succès** dans le passé. Souvent, ils se font passer pour des couvreurs, des spécialistes de la gouttière, des peintres ou pour tout autre professionnel de ce type, et s'arrangent pour convaincre leur victimes de la nécessité d'effectuer des réparations.



Ils offrent leurs services en arguant qu'ils sont compétents et bon marché. Une fois leur victime convaincue, ils se rendent sur le toit ou dans le grenier de la maison et commencent à marteler, percer ou peindre pour donner l'impression qu'ils travaillent. Pour terminer le travail, ils réclament rapidement que l'argent soit versé en liquide, souvent par la menace ou l'intimidation. Ils peuvent même emmener leur victime tirer l'argent à la banque.

#### 2. Faux collecteurs de charges

Différents membres d'un même gang peuvent se présenter en se faisant passer pour des collecteurs de charge. Ils demandent le paiement de travaux déjà effectués ou réclament des versements supplémentaires.

#### 3. Escroqueries à l'acompte

Une fois que les escrocs ont convaincu leur victime de les engager, ils réclament un acompte destiné à l'achat du matériel nécessaire aux réparations. Une fois l'acompte déposé, ils se volatilisent.

#### 4. Vols d'opportunité

Les voleurs ciblent un quartier particulier et offrent de vrais services à leurs victimes. Une fois qu'ils ont accès à leur domicile ils peuvent noter ce qui pourrait s'acheter ou se vendre en-deçà du prix du marché - meubles, tableaux ou autres objets de valeur - et forcer leurs victimes à signer un reçu pour la vente de ces objets. Pour les forcer à leur vendre ce qu'ils veulent, les escrocs utilisent la ruse ou l'intimidation.

### Que faire pour se protéger de ces escroqueries ?

Si une personne sonne à votre porte pour vous offrir un service commercial, observez les règles suivantes :

- Informez votre visiteur que vous n'employez jamais d'entreprise faisant du porte-à-porte.

**POUR DE PLUS AMPLES INFORMATIONS SUR LA PRÉVENTION DE CES CRIMES OU D'AUTRES  
INFRACTIONS,  
VEUILLEZ CONTACTER L'AGENT DE PRÉVENTION DE VOTRE ANTENNE DE POLICE LOCALE  
ou  
vous rendre sur le site internet de la Police à l'adresse suivante : [www.garda.ie](http://www.garda.ie)**

Demandez-lui une brochure ou tout autre document qui vous permettra de mener une enquête et de vérifier son sérieux. Ce document doit comporter un numéro de téléphone, une adresse connue et un numéro de TVA.

- Méfiez-vous tout particulièrement des documents qui ne fournissent qu'un numéro de téléphone portable ou une adresse incomplète. Un contact par téléphone peut vous aider à établir la crédibilité et la bonne foi de la société ou de la personne concernée.
- Si vous estimez que la société ou la personne est fiable et que vous avez toujours besoin de ses services, réclamez un devis détaillé et écrit des services proposés et les noms de leurs derniers clients.
- Ne décidez jamais rien sur la seule foi d'une information orale. Vérifiez vous-même sa véracité.
- Demandez toujours un devis comparatif à une société reconnue.
- N'engagez jamais une personne qui insiste pour que le paiement soit fait en liquide, même si vous faites appel à une société réputée.
- Ne laissez jamais de personne étrangère à votre foyer sans surveillance, pas même des ouvriers de bonne foi.

#### **Que faire si vous pensez avoir été victime de ce type d'escroquerie?**

N'ayez pas honte de contacter la Police. Et **faites-le immédiatement.**



Notez tout ce dont vous vous rappelez, la description des escrocs, de leurs vêtements, de leurs traits particuliers et de la voiture qu'ils utilisent. Conservez tous les documents qu'ils vous ont fournis.

Si vous avez pour voisin ou ami une personne âgée ou vulnérable, faites preuve de bon voisinage et mettez-les en garde contre ce type d'escroquerie. Si vous pensez qu'un escroc rôde dans votre quartier ou effectue des travaux dans la maison d'une personne vulnérable, n'hésitez pas à le signaler immédiatement à la police.

Les prestataires de service qui n'ont rien à se reprocher ne s'offusqueront pas d'être interrogés par la police et répondront généralement de bon gré aux questions qui leurs seront posées.

**Souvenez-vous : si quelque chose semble trop beau pour être vrai, c'est souvent le cas !**

***Les conseils présentés dans cette fiche d'information ne sont ni exhaustifs ni infallibles.***

***Le contenu de cette brochure n'a pas de valeur obligatoire et n'a pas vocation à s'opposer à des règlements législatifs.***

#### **Liens et contacts utiles**

Le Service de Prévention des infractions de la Police nationale,  
Garda H.Q., Harcourt Square, Dublin 2.  
Tél : (01) 6663362, Fax : (01) 6663314  
Email: [crime\\_prevention@garda.ie](mailto:crime_prevention@garda.ie)

An Garda Síochána  
[www.garda.ie](http://www.garda.ie)